

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 17 (1905)

Rubrik: Écho des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

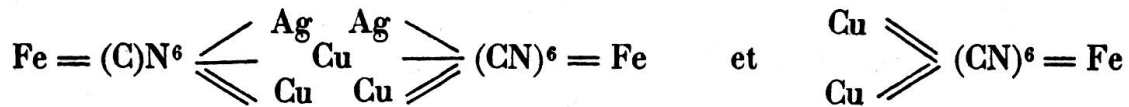
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sans tenir compte du chlorure d'argent libre, à une formule intermédiaire entre les deux suivantes :



Echo des Sociétés.

Société genevoise de Photographie.

Séance du 26 janvier 1905,
sous la présidence de M. A. MAZEL, président.

La séance est ouverte à 8 $\frac{1}{2}$ h. par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

M. le D^r R.-A. Reiss, qui devait faire sa causerie sur la Photographie judiciaire, se fait excuser pour cause de maladie. M. M. Vincent le remplace au pied levé en nous faisant un récit d'excursion autour du Mont-Blanc. Ce récit est accompagné de clichés très intéressants.

L'assemblée lui témoigne sa reconnaissance par de chaleureux applaudissements.

La fin de la séance est occupée par de petits entretiens sur divers sujets d'actualité.

Séance du 16 février,
sous la présidence de M. MAZEL, président.

Le président distribue d'abord des échantillons de plaques et papiers de la fabrique D^r Smith, à Zurich, en les recommandant à l'attention de chacun.

Après réception de candidats et liquidation de quelques questions administratives concernant surtout la grande soirée annuelle de projections du 22 février, la parole est donnée à notre collègue le D^r R.-A. Reiss, de Lausanne, pour sa causerie sur la Photographie judiciaire.

Pas besoin de dire que l'attente de nos collègues n'a pas été déçue. Le conférencier nous montre une série de clichés fort intéressants reproduisant les diverses péripéties de crimes de tous genres. Il nous fait part du rôle important que joue la photographie dans l'instruction criminelle et cite quelques exemples de services rendus par le gélatino-bromure dans les cas de falsifications, grattages, etc. Quelques sujets très suggestifs servaient à entretenir une attention soutenue dans l'auditoire.

La fin de cette intéressante communication est accueillie par des applaudissements nourris auxquels viennent s'ajouter les compliments du président. Chacun quitta le local en murmurant ce dicton bien connu : « On sortirait de prison pour venir entendre un conférencier si disert et si captivant. »